



---

Communiqué de presse – 16 janvier 2014

## **Votations fédérales du 9 février : OUI au projet FAIF NON aux initiatives UDC**

Le comité du Parti Socialiste du Valais Romand (PSVR) s'est positionné sur les trois objets soumis au peuple suisse le 9 février prochain. Toutes les recommandations de vote ont été prises à l'unanimité.

### **OUI au financement et à l'aménagement des infrastructures ferroviaires (FAIF) :**

La population aura la possibilité de poser les jalons du futur grâce à l'arrêté FAIF. Les transports publics suisses sont un atout que nombre de pays nous envient. Notre réseau ferroviaire devra pouvoir répondre, dans 20 ans, à la demande d'une société toujours plus mobile. Les constructions et les investissements sont donc nécessaires. Le projet FAIF garantit ainsi le financement de l'infrastructure ferroviaire, afin que la Suisse de demain puisse compter sur des transports publics sûrs et efficaces. Le Valais bénéficie d'un nombre important d'investissements en matière ferroviaire sur la ligne du Simplon. De nombreux projets essentiels doivent encore être planifiés, notamment le fameux « Y » du tunnel du Lötschberg. Sans un financement garanti des projets suisses déjà planifiés, le Canton verra nombre de projets rester à l'état de souhaits.

### **NON à l'initiative contre l'immigration de masse :**

L'initiative UDC qui isole la Suisse doit impérativement être rejetée. Elle ne résoudra pas le moindre problème, se contentant d'exploiter certaines inquiétudes rencontrées par la population en désignant, une fois encore, la population étrangère, bouc émissaire par excellence. Des réformes intérieures doivent être entreprises pour répondre aux soucis de la population liés à la libre circulation des personnes. Le dumping salarial peut être combattu grâce à un salaire minimum et à la conclusion de CCT. L'augmentation des loyers est de nature spéculative et n'est donc pas à inscrire au crédit de l'immigration. Enfin, si la Suisse forme trop peu de personnel spécialisé, il convient de d'investir dans la formation et non de fermer les frontières.

Une initiative qui propose une solution passéiste à des défis de demain...

### **NON à l'initiative « financer l'avortement est une affaire privée » :**

En 2002, une majorité de la population avait adopté, à plus de 70%, l'actuel régime des délais. Le nombre d'IVG en Suisse est, en comparaison internationale, très bas et a même baissé suite à l'introduction du régime des délais. Dans le cas où une femme souhaite ou doit interrompre sa grossesse, un suivi médical apparaît comme un droit fondamental. En aucun cas des considérations de capacités financières ne doivent intervenir dans cette décision.

Les initiant-e-s ne cherchent qu'à rompre le principe de solidarité dans l'assurance-maternité... Demain, les fumeurs ou les sportifs devraient, dans cette logique, être exclus de l'assurance-maladie de base.

### **Adresse de contact :**

- Gaël Bourgeois, président du PSVR, 078 685 48 48